

Consignes de nettoyage et remise en place

Salle Côté jardin

La Fondation fait appel au savoir vivre et au bon sens des utilisateurs.
La salle doit être vidée de tout le matériel apporté par le locataire

Les nettoyages suivants doivent être réalisés :

Cuisine

Nettoyer la cuisine (plans de travail, évier, façades du mobilier, etc.).

Vaisselle, ustensiles et électroménagers

Laver, essuyer et ranger la vaisselle et les ustensiles empruntés.

Nettoyer les électroménagers utilisés (fours, frigos, micro-ondes, etc.).

Toutes les boissons et denrées alimentaires laissées sur place seront jetées sans préavis.

Sols

Passer l'aspirateur et laver le sol de la salle, du local annexe et des toilettes.

Tables et chaises intérieures

Nettoyer les tables et chaises utilisées et les ranger comme indiqué sur les photos :

- 6 tables en place dans la salle.
- 4 tables rangées sur le chariot.
- 30 chaises empilées par 10.

Tables et chaises extérieures

Nettoyer les tables et bancs utilisés.
Les ranger dans le couloir d'entrée.

Extérieurs

Balayer la terrasse.

Ramasser tous les déchets y compris dans le jardin (mégots, gobelets, bouteilles, etc.).

Décorations et affichages

Retirer et jeter toute décoration (ballons, scotch, pâte à fixe, etc.).

Les confettis sont interdits.

Les punaises, agrafes, vis et clous sont uniquement autorisés sur la planche en bois prévue à cet effet.

Déchets

Tous les déchets doivent être triés dans les poubelles. Les sacs des poubelles doivent être évacués à la fin de l'évènement dans les conteneurs devant la réception.

Les sacs à ordures, de tri et les produits de nettoyage sont fournis par la Fondation.

En cas de non-respect des consignes, des frais de pénalité pourraient être facturés par la Fondation des Evaux (cf. Art.11 du règlement et conditions de location).